

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 5 (1891)

**Artikel:** Notice sur la famille de Diesbach [suite et fin]

**Autor:** Daguet, Alexandre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-789561>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOTICE SUR LA FAMILLE DE DIESBACH

(SUITE ET FIN)

Pendant que le comte Pierre François de Diesbach se renfermait dans ses fonctions de magistrat fribourgeois et sa propagande ultramontaine, un de ses jeunes frères, Hubert de Diesbach, et un cousin, Louis Romain, officiers de la garde royale, prenaient place parmi ces Suisses héroïques qui défendirent, au 10 août, Louis XVI et l'ordre constitutionnel contre la foule ameutée des faubourgs et dont Napoléon Bonaparte, témoin oculaire, a dit qu'elle appartenait à la plus vile canaille. Après le fatal ordre du roi de poser les armes, Hubert de Diesbach, assailli par les émeutiers, tombait les armes à la main avec cinq de ses soldats, tous fribourgeois, qu'il exhortait en patois à vendre chèrement leur vie. Moins heureux encore, Louis Romain n'échappait au massacre du 10 août que pour périr sous le tranchant de la guillotine et s'honorait par son courage à décliner la compétence du tribunal improvisé qui le condamnait à la mort.

L'histoire de la famille Diesbach doit enregistrer encore deux noms diversement remarquables, ceux de Jean-Joseph Georges, avoyer de Fribourg, sous l'acte de médiation et en 1830, et de son jeune frère Philippe, officier au service de l'Autriche et général à celui de France.

Philippe de Diesbach, né à Fribourg le 2 avril 1778, était un des plus braves officiers de l'armée autrichienne, où il était entré en 1793; enfermé dans Ipres avec tout son régiment, il y fut fait prisonnier lors de la capitulation de cette place.

Envoyé en Italie comme sous-lieutenant, il y fit toutes les campagnes de 1797 à 1800; blessé à la bataille de Spinetto, il était de nouveau à la fameuse journée de Marengo où il était blessé d'un coup de sabre qu'un dragon français lui porta sur la tête et tombait entre les mains de l'ennemi. Rentré en campagne au mois d'octobre de la même année, il assistait comme lieutenant à la bataille de Montebello, 1801. Pendant la campagne de 1805, qui aboutit à la grande bataille d'Austerlitz, il était nommé capitaine dans le régiment de Gemmingen et quittait le service d'Autriche en 1810. Dans l'intervalle, désirant obtenir le titre de chambellan de Sa Majesté impériale, il produisait à l'appui de sa demande *les seize-quartiers* de noblesse apostillés par le landamman d'Affry avec la déclaration que toutes les familles indiquées dans l'arbre généalogique appartenaient à la noblesse ou au

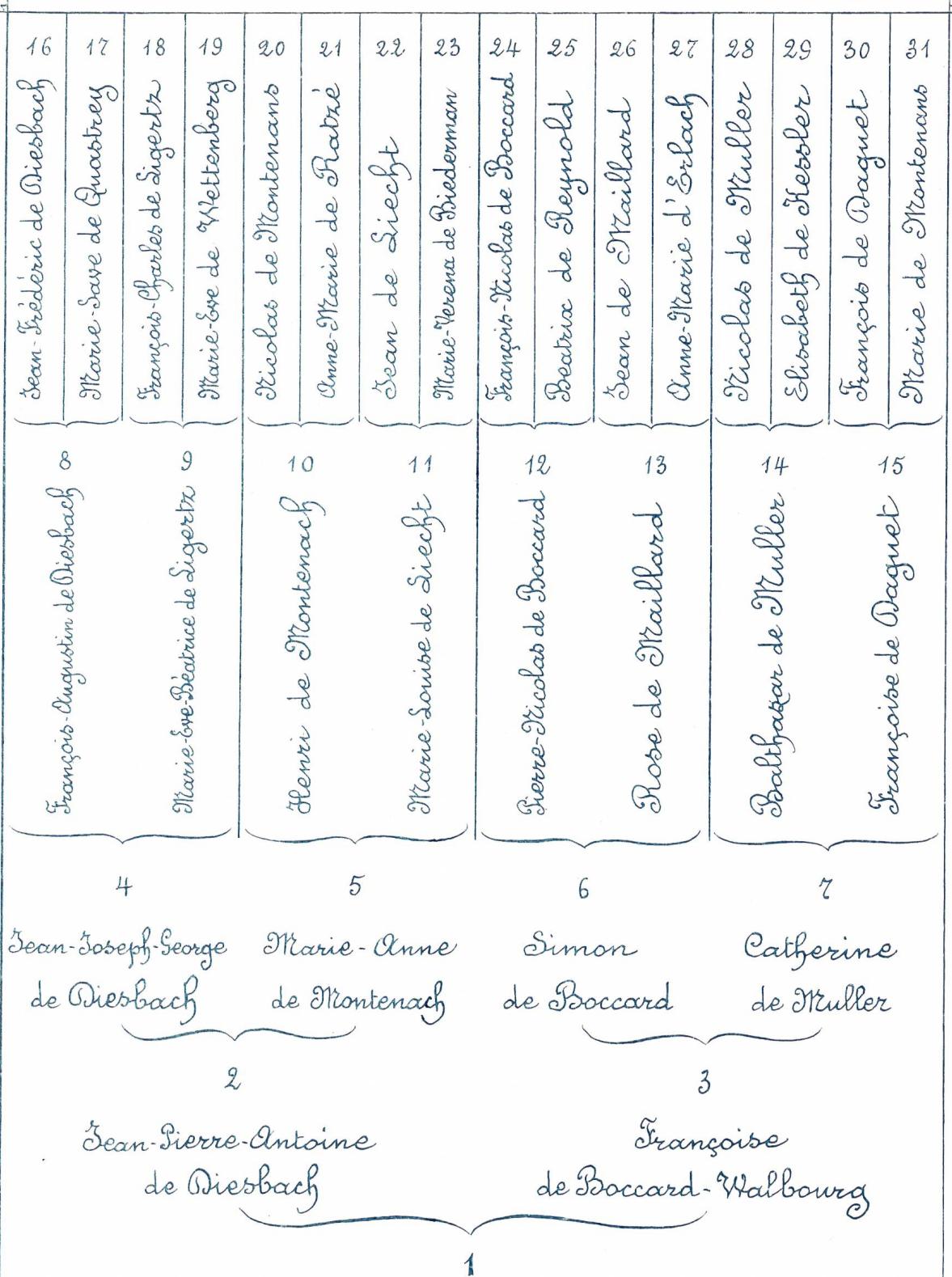
patriciat indigènes ; c'est le tableau de ces familles que nous publions avec cette notice.

A la Restauration, les Bourbons ayant rétabli leur maison militaire, Philippe de Diesbach obtenait son entrée dans la compagnie des Cent-Suisses ou gardes à pied du corps du roi avec le grade de lieutenant et le rang de colonel puis de maréchal de camp (1823). Lorsque la révolution de 1830 eut constraint Charles X de fuir sa capitale, Philippe de Diesbach eut la pénible mission d'accompagner le roi fugitif à Rambouillet et à Cherbourg. Rentré au pays, il mourait à Fribourg en 1842. De ses deux fils établis en France, l'un, Adolphe, chef de bataillon de l'armée française, a trouvé une mort honorable pendant le siège de Metz.

L'avoyer de la République fribourgeoise, Joseph de Diesbach, s'était déjà fait remarquer sous l'acte de médiation par son attachement aux institutions plus ou moins démocratiques de cette époque, et représentait le canton de Fribourg à la Diète de Zurich lorsqu'il apprit le coup d'État par lequel le Grand Conseil de son canton abolissait l'acte de médiation. Ce fut pour lui un véritable chagrin et un sujet d'indignation. Dès lors, cher au peuple par son dévouement au bien public et à la cause de l'égalité, il était confirmé comme avoyer en 1830. Le deux décembre, jour de la révolution où la gendarmerie et la garde soldée avaient reçu l'ordre de tirer sur la foule qui environnait l'Hôtel-de-Ville et menaçait de l'envahir pour arracher l'abdication du Grand Conseil aristocratique, ce fut Diesbach qui empêcha une collision sanglante. En 1835, comme avoyer président du Grand Conseil, il trancha par son vote affirmatif la question de l'établissement de l'école moyenne cantonale, combattue par le parti ultramontain et sur laquelle la représentation cantonale était scindée en deux fractions égales en nombre. Cet acte de courage fut interprété de la manière la plus odieuse dans les journaux du parti qui s'intitulait catholique par excellence et le faisait éliminer du Conseil d'État (mai 1838) ; il mourut l'année même où il était ainsi frappé d'un ostracisme immérité. Joseph de Diesbach n'était pas un homme d'État supérieur en talent et en éloquence, mais par ses vertus privées et civiques par son amour du peuple et sa sagesse pratique, il a été plus utile à son pays que la plupart des politiques contemporains.

On doit à l'avoyer Joseph de Diesbach un récit intéressant sur les dernières années du régiment Diesbach au service de France pendant la grande révolution et dont le chef était Jean-Rodolphe Diesbach, de Berne, maréchal de camp et officier de la garde royale suisse. Ce récit paraîtra dans les *Étrennes fribourgeoises* de 1891, par les soins de M. Max de Diesbach, petit-fils de l'avoyer et secrétaire de la Société

# ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES



LES 16 QUARTIERS DE PHILIPPE DE DIESBACH, DE FRIBOURG

cantonale d'histoire de Fribourg, pour laquelle il a déjà fait plusieurs travaux remarquables publiés ces dernières années.

ALEXANDRE DAGUET.

### NOTE

La notice qu'on vient de lire pèche par quelques inexactitudes ; je relève les principales. Celui des Diesbach qui fut la tige de la branche fribourgeoise de ce nom et que, sur la foi d'un auteur, j'ai dit être Sébastien de Diesbach, l'ancien avoyer de Berne, se trouve être au contraire dans la personne de Jean Roch, établi à Fribourg depuis la Réformation. L'ancien avoyer que j'ai représenté comme entièrement ruiné, quand il s'établit à Fribourg en 1535, possédait, à ce qu'il paraît, outre le château de Löwenberg, près de Morat, le revenu de la chatellenie d'Avenches, qu'il avait acheté de l'évêque de Lausanne. Les six filles de ce gentilhomme ayant fait de riches mariages auraient été en état de venir en aide à leur père. Enfin, Guillaume de Diesbach dont, d'après l'historiographe Anshelm, j'ai parlé comme ayant laissé 20,000 écus de dettes, n'était pas aussi bas dans ses affaires que l'a dit cet écrivain hostile à la famille Diesbach. La cause de cette hostilité était qu'au début de la Réformation la femme d'Anshelm avait été condamnée à une peine grave et qu'on attribuait cette condamnation à l'influence des Diesbach. Une faute grave d'impression parce qu'elle altère le *sens* de la phrase, doit être corrigée ; c'est celle qui fait arriver François Philippe de Diesbach au *plus haut grade de l'armée* (maréchal de France) au lieu des « plus hauts grades de l'armée. »

Ma notice, au reste, n'est qu'une esquisse de l'histoire de la famille Diesbach ; elle n'a pas la prétention de passer pour une histoire complète de cette famille.

A. D.